Jacobs, rue du Manège, 9, deux maisons, avenue des Villas.

En versant **25 Francs**, on peut devenir actionnaire de la grande brasserie **Union de Roubaix-Tourcoing**, 55, rue Meyerbeer, Roubaix, renommée pour l'excellence de ses produits (bières et liqueurs). 67

LA CHARRETTE A CHIENS. — Le service de la fourrière a capturé dans la journée d'hier cinq chiens.

INSTALLATIONS ELECTRIQUES complètes d'usines et d'appartements. Nombreuses références sur place. **Decoulange et Loizeau**. Tél. 14. 12

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de coton de la Société Anonyme de la rue du Curoir, un homme de peine, M. Jean Dupont, 27 ans, rue Bernard, 44, s'est blessé au pied droit en marchant sur un morceau de verre dans un bassin qu'il nettoyait. Quinze jours de repos. Docteur Harlet. — Dans le chantier de MM. Moïse Rogier et fils, entrepreneurs, un homme de peine, M. Edmond Vanmullen, 22 ans, rue du Crétinier, à Wattrelos, a été blessé aux mains et au coude gauche en déchargeant des madriers de bois. Quinze jours de repos. Docteur Dupré. — Un soigneur de M. Paul Delmasure, négociant en laines, M. Désiré Massin, 25 ans, rue du Beau-Laurier, 104, à Tourcoing, a été blessé à la main droite par les organes de son métier. Vingt jours de repos. Docteur Beulque. — Un aide-maçon de M. Léon Planquart, entrepreneur, M. Alphonse Dendovenne, 35 ans, rue du Pile, cour Bonte, 4, s'est fait des plaies contuses à la main droite en tombant. Quinze jours de repos. Docteur Dupré. — Un teinturier de MM. Motte-Bossut fils et Mengers, industriels, M. Victor Bozier, 28 ans, hameau de la Tour-Eiffel, à Lys, a été brûlé au pied droit par de la teinture en ébullition. Vingt jours de repos. Docteur Caudmont.

MAUVAISES DIGESTIONS, congestions après les repas, constipation opiniâtre, tout cela disparaît bien vite par l'usage régulier du PAIN NORMAL FRANÇAIS. (Voir aux annonces). 69561

ENTERREMENT DU JEUDI 29 JUILLET. — M. Silvère Farvaque, neuf heures et demie, église du Très-Saint-Rédempteur.

CROIX

COUPE AU BRAS. — Au peignage Holden et Cie, un brouetteur de laine, M. Marcel Pofez, demeurant à Flers-Breucq, était occupé à fermer un robinet, lorsque la clef dont il se servait glissa. L'ouvrier se cogna le bras sur une plaque en fer qui l'a coupé à l'avant-bras gauche; 15 jours de repos, docteur Barroyer.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un ouvrier terrassier au service de la Compagnie du Gaz de Roubaix, M. Alois Ganoig, 156, rue du Ballon, à Herseaux, était occupé aux travaux de canalisation, route d'Hem, quand il glissa et reçut un tuyau de conduite sur la jambe; 8 jours de repos, docteur De Gandt. —— A l'usine de MM. Seynave-Dubocage, M. Henri Bourgois, 19 ans, frappeur, demeurant rue de Babylone, à Flers-Breucq, s'est blessé à la face dorsale de la main droite en coupant une barre de fer; 10 jours de repos, docteur Berthou.

WASQUEHAL

MORDU PAR UN CHIEN ENRAGE. — Un ouvrier peintre demeurant à Roubaix, M. Auguste Samyn, passait rue Delrue, quand arrivé près du groupe des Vieux-Ménages, un chien de race berger-belge, couleur fauve, de 0 m. 60 de haut, s'élança sur lui et le mordit.

Le chien fut abattu sur place et examiné par M. Demora, vétérinaire à Roubaix, qui l'a trouvé suspect de rage. Il a fait transporter la tête de l'animal à l'Institut Pasteur de Lille pour la soumettre à un examen microscopique.

Les personnes qui auraient été mordues par le même animal, sont priées de se faire connaître à la mairie.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Un ouvrier encolleur au service de M. Campion, teinturier à Wasquehal, M. Henri Stelandre, demeurant à Roubaix, a reçu des éclabousures d'eau bouillante sur la main droite qui a été légèrement brûlée; 12 jours de repos, docteur Deldalle.

LANNOY

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE. — Le personnel de la poste s'est rendu, hier soir, au domicile de son sympathique directeur, M. Ansiaux, rue de Lille, pour le féliciter de sa nomination récente au titre de receveur de première classe.

Un facteur, M. A. Nys, s'est fait l'interprète de ses collègues pour lui exprimer leur joie d'un avancement si mérité. Comme souvenir de cette manifestation de sympathie, un jolie présent fut offert au directeur. Ce dernier a remercié son personnel et la soirée s'est terminée par une fête tout intime.

TEMPLEUVE

Pris au piège

Une tentative de chantage démasquée

La brigade de gendarmerie de Cysoing s'est distinguée dans des conditions particulièrement remarquables, par l'arrestation d'un audacieux escroc qui avait essayé de se faire remettre de l'argent sous menaces de mort. Cet heureux résultat est tout à l'honneur du commandant de brigade Bourland, de Cysoing, qui, en la circonstance, a fait preuve de perspicacité et d'initiative.

Une rentière de Nœux-les-Mines, Mme Vve Dennetières, recevait mardi par la poste, au courrier du matin, une lettre aussi étrange que mystérieuse. L'auteur anonyme de cette missive se disant appartenir à une association de malfaiteurs « La bande infernale », invitait la rentière à lui envoyer par retour du courrier au bureau de Templeuve, sous pli fermé, aux lettres P.Q.D., un billet de mille francs, En donnant suite à ma démarche, disait le correspondant, vous me sauvez la vie, car mes complices me tueraient si je ne leur rapportais pas la somme de mille francs que je vous demande. Maintenant si vous refusez de me les accorder, je vous tuerai, et si vous me dénoncez à la police, mes compagnons de la bande infernale tueront votre fils.

Prise de peur pour son fils, M. Emile Dennetières, actuellement à Lourdes, et pour elle-même, la rentière s'empressa d'aviser un ami de la famille M. X..., de Béthune, de la singulière mésaventure. Muni de la lettre anonyme, M. X... se rendit aussitôt en automobile à la gendarmerie de Cysoing. Le chef de brigade décida de prendre l'escroc à son propre piège. Il invita M. X... à retourner à Nœux-les-Mines d'où il adresserait par la poste un pli fermé sans valeur, aux initiales P.Q.D., au Bureau de poste de Templeuve. De son côté, le policier, prenait la direction de cette localité, vers onze heures du soir, à bicyclette, en compagnie de deux gendarmes, afin de prendre toutes les dispositions nécessaires pour capturer la bande infernale. En réalité les gendarmes croyaient avoir affaire à des dangereux malfaiteurs organisés.

Une fois à Templeuve, ils s'arrangèrent de façon à ne pas manquer le coup de filet. Les deux gardes-champêtres, MM. Lemaire et Pouille furent donc requis pour aider à l'opération. Il fut alors décidé que les gendarmes se tiendraient dissimulés chez le garde Lemaire dont l'habitation est voisine du bureau de poste.

D'autre part, le garde Pouille, déguisé en mécanicien, se posta vis-à-vis des fenêtres de la receveuse des postes; celle-ci donnerait le signal en agitant le rideau sitôt l'arrivée du compagnon de la bande infernale. De son côté, le garde Lemaire, rendu méconnaissable dans une tenue de civil observait dans la rue les mouvements du garde Pouille, afin de donner l'éveil aux gendarmes au moment propice.

Mercredi, chacun était à son poste, attendant l'heure solennelle, quand vers dix heures, un homme paraissant âgé d'une soixantaine d'années, assez correctement vêtu, et coiffé d'une casquette, un parapluie sous le bras, se présentait au guichet du bureau de poste pour réclamer la fameuse enveloppe aux lettres P.Q.D. Tandis que l'employée auxiliaire faisait mine de chercher dans les casiers afin de gagner du temps, la receveuse donnait à l'aide du rideau de la fenêtre le signal convenu au garde Pouille. Celui-ci avisa son collègue Lemaire qui, à son tour, alla quérir les gendarmes. Le compagnon de la bande infernale s'apprêtait à sortir du Bureau de poste, tenant avec précaution entre ses mains l'enveloppe compromettante, quand le commandant Bourland lui mit la main au collet.

Mais quelle ne fut pas sa surprise de se trouver en présence d'un cabaretier de la région, un certain Ferdinand Bantigny, âgé de 53 ans, originaire de Viesly, canton de Solesme, établi en face de la gare de Fretin. Ce malheureux travaillait en qualité de jardinier chez M. Emile Dennetières, fils de Mme Vve Dennetières. Il avait profité de l'absence de son patron pour essayer de faire du chantage auprès de la mère de celui-ci, croyant l'intimider par ses menaces. Bantigny qui a passé des aveux, regrette vivement l'acte de folie qu'il vient de commettre. Naturellement, les gendarmes l'ont maintenu en état d'arrestation. Le jardinier est père de cinq enfants.

Il sera conduit à la prison de Lille jeudi dans la matinée.

FLERS

Élection d'un maire et d'un adjoint

Un socialiste, M. Delporte remplace M. le docteur Detroy

Le Conseil municipal s'est réuni mercredi soir, à sept heures et demie, à la mairie, à l'effet de procéder à l'élection d'un maire en remplacement de M. Paul Detroy, démissionnaire, et d'un adjoint spécial à l'Etat-Civil du Breucq. M. Detroy présidait.

Il a d'abord été procédé à l'installation dans leurs fonctions de deux nouveaux conseillers municipaux: M. Edmond Masquelier, du Bourg, et M. Henri Boutemy, du Breucq. Aussitôt après a eu lieu la nomination du nouveau maire.

Vingt-et-un conseillers municipaux ont pris part au vote. Etaient absents: MM. Dubar et Lussiez.

M. Henri Delporte, adjoint socialiste de la section du Breucq, a été élu par 12 voix au premier tour de scrutin. Les autres suffrages se sont répartis comme suit: MM. Thiers, 1 voix; Tancré, 1; bulletins blancs, 6. Après la proclamation du scrutin, M. Detroy cède sa place à son successeur, M. Henri Delporte. Le nouveau maire remercie en quelques mots ses collègues: « Je prends l'engagement, dit-il, de bien gérer les finances de la commune; il n'y aura pas de distinction entre les sections du Bourg et du Breucq. Je donne également ma parole qu'il n'y aura pas d'augmentation des patentes pendant mes trois années de gestion. Et vous pouvez être persuadés que la lumière sera faite ».

M. Dubar demande qu'il y ait un contrôle. M. le maire répond qu'il en sera fait ainsi.

M. Detroy fait observer que le meilleur contrôle serait de faire admettre des membres de la minorité dans les commissions municipales, ce que n'ont jamais voulu faire les socialistes.

M. Dequenne réplique: « Continuons, nous ferons des discours à la prochaine séance ».

On procède alors à l'élection d'un adjoint pour l'Etat-Civil du Breucq. Cette élection donne lieu à deux tours de scrutin.

Il y a 22 votants.

Premier tour: MM. Amand Jouveneaux, 11 voix; Jules Thiers, 9; J.-B. Tancré, 1; bulletin blanc, 1.

Deuxième tour: MM. Amand Jouveneaux, 12 voix, élu; Jules Thiers, 9; bulletin blanc, 1.

Les résultats ont été accueillis dans un calme absolu.

HEM

MUSELEZ VOS CHIENS! — Le jeune Jules Detrez, 17 ans, conduisait une charrette attelée d'un chien non-muselé, pour le compte de sa patronne, Mme Adèle Amant, marchande de légumes à Roubaix, lorsqu'il fit la fâcheuse rencontre de la maréchaussée. Coût: un procès-verbal pour infraction à la police sur les chiens.

LYS

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — M. Georges Boury, 26 ans, domestique chez M. Delespaul-Vermeulin, et domicilié à Annappes, a été contusionné fortement au talon gauche par une roue de voiture; 15 jours de repos, docteur Wartel. —— Chez MM. Deffrennes, Canet et Catrice, un mécanicien, M. Ferdinand Delrue, 32 ans, demeurant hameau du Vert-Bois, à Leers, est tombé en nettoyant l'intérieur d'une chaudière de façon si malheureuse que, dans sa chute, il s'est fait une entorse au pied gauche. M. le docteur Tribou lui a prescrit un repos de 20 jours.

CYSOING

CAMPHIN-EN-CAREMBAULT

L'INCENDIE CRIMINEL. — M. Delalé a procédé hier, dans son cabinet, à l'interrogatoire de Sarrazin, arrêté hier, comme nous l'avons dit, sous l'inculpation d'incendie volontaire. Le magistrat lui a fait part des charges relevées contre lui: trou percé dans la haie de clôture qui sépare les deux maisons, traces de pas relevées près de la meule, tâches verdâtres relevées sur son pantalon, etc. J.-B. Sarrazin a donné des explications, se défendant sur chacun des points. Il se prétend victime d'une vengeance de la part des gens de Camphin. L'inculpé a, du reste, été accusé une fois déjà d'incendie volontaire. Nous reviendrons sur cette affaire.

WATTRELOS

Les enfants martyrs

M. Dutilleul, médecin-légiste, commis par M. Delalé, juge d'instruction, pour examiner les trois enfants des époux Vandenbrœck, s'est acquitté hier de sa mission.

Il a examiné soigneusement les enfants, dont l'état n'est pas grave. Le praticien n'a pas relevé de traces de coups; le plus jeune bébé, celui qui est le plus souffreteux, est pâlot, amaigri, mais suite du manque de soins et de privation d'air. Dans ces conditions, les parents qui sont, surtout la mère, des alcooliques, pourraient peut-être bénéficier sous peu d'une mise en liberté provisoire, l'affaire n'ayant pas le caractère de gravité qu'on lui avait donné au début.

LA CIRCULATION DANS LA RUE SAINT-JOSEPH. — Des travaux de remaniement de la chaussée pavée devant être entrepris dans la rue St-Joseph, entre la rue de la Concorde et la rue Neuve, M. J. Thérin, maire, a pris un arrêté interdisant la circulation dans cette partie de la rue St-Joseph, durant le mois d'août.

TOURCOING

La journée du jeudi 29:

Marché.

Musée de 3 à 5 h.

Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 5 à 9 h.

Bibliothèque populaire de 6 à 8 h.

A 10 h., distribution des prix au Collège de jeunes filles.

L'Aviation à Tourcoing

Cinq ans de patients travaux — Premiers essais

Parfaitement. Tourcoing a aussi son aviateur. Nous le connaissions depuis plus d'un an déjà, nous savions quel infatigable chercheur il était, nous suivions la marche de son projet, nous admirions sa ténacité, mais nous respections son désir de rester ignoré, pour le laisser dans le calme poursuivre la réalisation de ses espérances. Aujourd'hui la période de tâtonnements est passée; le temps des expériences pratiques est arrivé; nous pouvons donc faire connaître au public le travailleur ingénieux qui bientôt, espérons-le, marchera sur les traces des Blériot et des Latham.

Il y a cinq ans que M. Camille Bobenrieth, directeur de filature chez M. Alphonse Pollet, rue Soufflot, étudie le problème de l'aviation et se construit un aéroplane de sa propre invention. L'appareil est à présent terminé. Il se compose d'une armature de tubes métalliques et tient tout à la fois du biplan et du monoplan. En bas un châssis reposant sur trois roues de cycle, deux à l'avant, une à l'arrière avec guidon et selle pour l'aviateur; deux roues horizontales oscillantes, placées à droite et à gauche du moteur. En haut quatre grandes roues horizontales fixées aux angles de l'armature. A l'avant, une hélice de deux mètres cinquante d'extension. Toutes les roues sont faites de cercles de bois léger. Les pleins sont en treillis recouvert de toiles.

Le moteur est une véritable trouvaille, réclamée depuis longtemps par l'industrie. M. Bobenrieth y supprime tout ce qu'il peut, afin de réduire le poids le plus possible. Supprimé le volant, supprimés l'eau, la pompe et le ventilateur. Il ne reste que le carburateur et le cylindre, montés sur le carter. Le moteur est rotatif et fait l'office de volant de tout son poids.

L'aviateur peut commander ses gouvernails ensemble ou séparément, à l'aide d'un même levier. S'il veut tourner à droite, il fait prendre une position oblique au gouvernail de droite. L'autre conservant l'horizontalité, l'équilibre de l'appareil est rompu et le changement de direction se produit. Pour tourner à gauche, la manœuvre est inverse.

En raison de leur faculté d'oscillation d'avant en arrière, les roues horizontales qui encadrent le moteur, servent de gouvernail de direction et de profondeur.

Pour procéder à ses premiers essais, qui ont eu lieu lundi et mardi après-midi, M. Bobenrieth s'est fait ériger un garage au paddock de l'Hippodrome du Brun-Pain et il opère sur la piste même, gracieusement mise à sa disposition par le Comité des courses.

Nous avons rencontré un de ses amis. Il nous a fait une confidence que nous ne voulons pas garder secrète.

« Bobenrieth, nous a-t-il dit, est un garçon de beaucoup de mérite, modeste, laborieux comme pas un, intelligent, acharné à la poursuite de ses projets. Il réussira sûrement, mais il est livré à ses propres forces! Depuis qu'il a façonné son merveilleux moteur, d'autres que lui, disposant de larges capitaux et exclusivement occupés à la fabrication, ont utilisé le même système et l'ont lancé dans l'industrie. Bobenrieth se contente de l'avoir appliqué à son aéroplane. Il veut la conquête de l'air, pas autre chose. Quant à moi, je voudrais pour lui qu'un Mécène s'intéressât à ses expériences et lui permit d'aller plus vite au but. Jusqu'à présent, l'aviateur tourquennois a payé seul tous les frais. Ce serait un acte de générosité et un sacrifice utile à la science que de l'encourager. »

LES FETES DE LA CROIX-ROUGE (29 et 30 août et 5 septembre 1909). — Nous avons annoncé à différentes reprises les grandes fêtes qui seront données dans le quartier de la Croix-Rouge, les 29, 30 août et 5 septembre, en remplacement du Festival qui, jusque maintenant, avait lieu tous les 3 ans.

Nous avons donné dimanche dernier, le programme des réjouissances pour la journée du 29 août (Saint-Louis). On a pu remarquer combien les attractions offertes sont intéressantes et variées.

La journée du 30 août ne sera pas moins attrayante; bien qu'ayant une couleur locale plus accentuée, le programme n'en sera que plus réjouissant pour les nombreux promeneurs qui se rendront dans le quartier de la Croix-Rouge. Comme le dimanche, il y aura plusieurs concours de pinsons et un bal ambulant et costumé.

Dans l'après-midi à 4 h. 1/2, il y aura une ascension aérostatique, récréation toujours si goûtée à Tourcoing. Tandis que le ballon s'élèvera majestueusement, les nombreuses sociétés du quartier: cartes, boules, longues-pipes, bouchons, coqueleurs, etc. se grouperont pour une brillante cavalcade costumée. Déjà, nombre de sociétés se proposent de faire des chars; d'autres s'ingénient à trouver du nouveau pour réjouir les spectateurs.

Les « Gais Pédaleurs de la Marlière » et différentes sociétés de musique donneront ensuite un brillant concert et pour clôturer la journée, un magnifique feu d'artifice sera tiré aux environs du Bureau des Douanes françaises.

Les plus difficiles seront satisfaits, surtout que tous ces divertissements seront relevés par l'accueil le plus cordial que leur réserve la sympathique population de la Croix-Rouge.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE. — Les jeunes gens de l'Amicale de la rue du Calvaire viennent de se réunir au café du Violon d'Or, pour fêter leur ancien directeur, promu au grade d'officier de l'Instruction publique. Ils avaient convié à cette fête les membres honoraires de l'Amicale et les instituteurs de l'école.

M. Jules Lahousse, président de l'Amicale, rappelle les longs services rendus à l'enseignement par M. Barbenson, depuis 28 ans, qu'il est à Tourcoing, dont 20 années passées à la tête de l'école, et, il lui remit un superbe bronze.

M. Barbenson remercie ses anciens élèves, puis il fait un court historique de l'école. Il rappelle tous ses anciens et dévoués collaborateurs et déclare que l'honneur qui lui est fait, atteint tous ceux qui ne lui ont jamais marchandé leur concours pour faire de l'Ecole de la rue du Calvaire ce qu'elle est aujourd'hui.

M. Wagnon, prend alors la parole au nom de ses collègues présents et félicite M. Barbenson, son directeur depuis 20 ans et en même temps son ancien maître dont, avec ses collègues, il est fier d'être le collaborateur.

Puis M. Declercq porte un toast à M. Barbenson en y associant Mme Barbenson et sa famille.

Les chansons commencèrent alors, prolongeant tard la charmante réunion.

LES ELEVES DE L'ECOLE DE LA RUE DU RHIN, A LA MER. — Suivant la tradition, les élèves de l'école libre de la rue du Rhin, lauréats du certificat élémentaire et complémentaire catholique, se sont rendus à la mer. Blankenberghe avait été choisi cette année, comme but de l'excursion. Environ trente élèves auxquels s'étaient joints leurs parents y ont participé.

Le départ s'est effectué hier matin vers six heures. La matinée a été consacrée à la visite de la plage. L'après-midi nos jeunes concitoyens ont visité Ostende.

Cette excursion était présidée par M. l'abbé Béra, vicaire au Sacré-Cœur.

MALADIES DE LA POITRINE & DE L'ESTOMAC. — Dr Bourgois, spécialiste, rue de Lille, 50. 219

POLICE DES CABARETS. — Procès-verbal pour avoir occupé une servante non titulaire du certificat de bonnes vie et mœurs et pour s'être fait occuper sans posséder ledit certificat, a été dressé à Madeleine Cornil, 24 ans, cabaretière, rue des Poutrains, et à Flavie Sicen, 21 ans, servante.

Déménagements, wagons voitures capitonnés. Henri Dael, rue du Haze, 5. Vidanges à vapeur.

UNE BRADERIE. — Comme les années précédentes, le quartier des rues de Menin et de Roncq organise une grande braderie le lundi 2 août. Les marchands sont invités à venir s'y installer.

UNE RUADE. — Chez Mme Vve Parmentier, négociante en charbon, rue du Tilleul, un domestique, M. Désiré Benoist, 42 ans, rue Serpentine, donnait à manger à un cheval, lorsqu'il se mit à ruer et lui fit une contusion à la cuisse droite. M. le docteur Debuchy a prescrit un repos de huit jours.

6 PORTRAITS SOIGNES, 2 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing. 831

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la succursale des Magasins Généraux de Paris, rue de Roubaix, 102, un homme de peine, M. Jules Dumortier, 32 ans, rue de la Croix-Blanche, 7, en déchargeant un wagon de laine brute, s'est fait une déchirure musculaire à la région sacro-lombaire. Douze jours de repos; docteur Lagache.

—— Aux Magasins Généraux de Tourcoing, rue de Roubaix, 88, un ouvrier, M. Henri Terrier, 44 ans, rue de Boulogne, 128, en manœuvrant une balle de laine, a été blessé à l'avant-bras droit par un coup de crochet. Dix jours de repos; docteur Cuisset.

MOUVAUX

UNE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni mercredi soir, à huit heures, en session extraordinaire sous la présidence de M. Bataille, maire.

Etaient présents: MM. Montaigne, Lecomte-Dubar, adjoints; Desurmont, Dellock, Lehoucq, Fromont, Lepers, Andrieux, Delval, Gallois, Grimonpont, G. Lefebvre, L. Leferre, Lemaire, Masse, Muteau, Poissonnier, Serrier. Absents: MM. Lecroart, Tanghe, Wagnon.

La réfection des trottoirs. — M. le Maire donne communication au Conseil, d'un rapport rédigé par M. Prévost, agent-voyer, ainsi que du cahier des charges des travaux de réfection des trottoirs rues de Lille, Roubaix et Tourcoing: ces travaux s'élèvent à la somme de 46.700 francs, répartis comme suit: rue de Lille, 9.000 francs, dont 3.778 fr. 28 aux frais des riverains; rue de Roubaix, 12.500 francs, dont 5.067 fr. 82 pour les riverains; rue de Tourcoing, entre la rue de Roubaix et le chemin des Bonnets, 12.780 francs, dont 6.160 francs à la charge des propriétaires, et depuis le chemin des Bonnets jusqu'au territoire de Tourcoing, 12.420 francs, dont 5.340 fr. 54 pour les propriétaires.

Sur la demande de M. Montaigne, le Conseil prend une délibération par laquelle il sollicite des pouvoirs publics la déclaration d'utilité publique de ces travaux.

La question du gaz. — M. Montaigne dit qu'à la suite du referendum organisé par l'Administration municipale et d'après tous les renseignements recueillis des communes voisines sur le prix du gaz, il est impossible d'accepter les conditions offertes par la Compagnie Desclée, à savoir de payer le gaz à raison de 20 centimes le mètre cube, avec une prolongation du contrat.

Après quelques observations de plusieurs conseillers, et sur la proposition de M. le Maire, le Conseil décide de provoquer une nouvelle entrevue avec la Compagnie Desclée; dès que le jour de la réunion sera fixé, tous les membres du Conseil seront invités à y assister.

Les facteurs des postes. — La circulation gratuite sur les tramways ayant été refusée aux facteurs, M. le Maire a écrit à la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing, pour obtenir le maintien de cette faveur. Le Directeur a répondu que devant les nouvelles charges imposées à la Compagnie, celle-ci ne pouvait pas lui accorder satisfaction. De son côté, la receveuse des postes a déclaré à M. le Maire ne pouvoir prendre ces frais à sa charge.

M. Montaigne: Dans l'intérêt des commerçants, je crois qu'il serait utile d'accorder un supplément de subvention aux facteurs, pour leur permettre de prendre un abonnement.

M. Gallois se rallie à la façon de voir de M. Montaigne, puis il demande ce que gagnent les facteurs.

M. le Maire: 2 fr. 52 par jour.

M. Gallois: Vive le patron-Etat.

Le Conseil décide de porter la gratification des facteurs, qui était de 100 francs, à 130 francs.

M. Montaigne fait, à cette occasion, voter la délibération suivante:

« Le Conseil municipal, désireux de témoigner aux facteurs, son estime et sa bienveillance, s'étonne à bon droit que l'administration des Postes et Télégraphes n'assure pas à son personnel le transfert gratuit sur les tramways, et décide d'ajouter 30 francs par an comme supplément à la gratification annuelle votée au budget en faveur des facteurs. Cette gratification, qui est actuellement de 100 francs annuellement, sera donc élevée à 130 francs. »

Blessé indigent. — Lecture est donnée d'une lettre de M. le Préfet, disant que les frais occasionnés par la blessure du nommé Yvo Verchure, sujet belge, occupé à la ferme de M. Cornille, sont à la charge de la commune. Ces frais s'élèvent à 447 francs.

La séance est levée à neuf heures.

LA FUGUE D'UN EMPLOYE. — Nous avons à plusieurs reprises, entretenu nos lecteurs du détournement commis par Eugène Deron, 16 ans, employé au service de MM. Lorthiois frères, à Mouvaux. Chargé d'aller encaisser un chèque de 3.000 francs à la banque Joire, à Tourcoing, l'indélicat jeune homme fila à Paris, où il se fit délester, dit-il, d'une somme de 2.600 francs. Quelque temps après, Deron se faisait arrêter pour mendicité.

Sur la demande de M. Houeix, juge d'instruction, Deron fut ramené à Lille. Il vient d'être renvoyé devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation de vols.

Il aura à répondre également du vol commis chez M. Florent, cabaretier près de l'usine Lorthiois, à Mouvaux, et d'une tentative de vol.

UNE CHUTE. — En glissant sur le sol, un apprenti menuisier, M. Florimond Monnier, 14 ans et demi, employé chez Mme veuve Lefebvre-Lécroart, rue de Lille, est tombé sur le poignet gauche. Il s'est cassé l'extrémité inférieure du radius gauche. Il a reçu les soins du docteur Ach. Butruille, qui lui a prescrit quatre semaines de repos.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — M. Arthur Leblanc, rue de Lille, tisserand chez MM. Tanscotte et Cie, rue de Roubaix, s'est fait un effort dans les reins en soulevant le poids de son métier. Lumbago traumatique; 10 à 12 jours de repos, docteur Deldalle. — Un ouvrier de M. Carette-Duburcq, entrepreneur à Roubaix, M. Jules Spaltsaert, 27 ans, 42, rue de Tourcoing, à Wasquehal, en déchargeant un tombereau au nouveau boulevard, a glissé sur le bord du trottoir et s'est foulé le pied droit; 12 jours de repos, docteur Deldalle.

LILLE

Une manifestation royaliste

Un placard violent, placé au balcon du siège de l'« Action Française » est enlevé par les pompiers

Mercredi à deux heures, les membres de l'*Action Française* hissaient sur le balcon de leur local, qui donne Grande-Place, un placard sur calicot, très violent, contre M. Briand, président du Conseil, et contre la République.

A peine ce placard était-il déroulé que M. Longevin, commissaire du premier arrondissement, accompagné de deux agents de sûreté, se présentait à la porte. M. Croquez, avocat au barreau de Lille; vient ouvrir et un court colloque très courtois, d'ailleurs, s'engage. M. le commissaire donne connaissance à M. Croquez de son mandat et le prie de bien vouloir enlever l'affiche qui peut occasionner des troubles.

— Je regrette, répond M. Croquez, mais je suis propriétaire, voici mon bail; j'entends prendre toute la responsabilité, mais je n'enlèverai rien. »

M. Langevin insiste et dit: « Puisque vous prenez l'entière responsabilité et que vous ne voulez pas enlever le placard, nous allons prendre les mesures nécessaires. »

A peine M. Langevin était-il descendu qu'une colonne d'agents s'avance et, sous les ordres de M. Vandeportael, est établi un barrage à l'entrée de la rue des Débris-Saint-Etienne.

Les curieux s'étaient rassemblés; des cris de: « Vive la République! » retentissent; quelques coups de sifflet stridents se font entendre, puis, soudain, des bravos éclatent: la grande échelle des pompiers arrive. M. Langevin, sur ces entrefaites, monte à nouveau au siège et prie M. Croquez de bien vouloir enlever l'affiche.

M. Croquez répond que les membres de l'*Action Française* ont tous le respect de l'autorité, mais qu'ils tiennent particulièrement à laisser sur leur balcon la pancarte qu'ils y ont mise.

L'échelle est alors amenée et le sergent des pompiers Maury monte rapidement. Il arrache en trois fois l'affiche séditieuse, tandis que la foule massée sur la place applaudit.

A ce moment, M. Croquez vient trouver M. Langevin, qui lui apprend qu'en vertu de la loi du 21 juillet 1881, il sera poursuivi pour affichage séditieux. M. Croquez répond au commissaire qu'à son tour il le poursuivra pour dommage à la propriété mobilière d'autrui.

Les agents dispersent les curieux qui discourent et pérorent, et, à trois heures, tout était revenu au calme, bien qu'une petite affiche, portant: « Article 445 », en grosses lettres noires, eût été accrochée au balcon, après le départ de la police.

LE CONGRES POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES. — Voici le programme général du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, qui aura lieu à Lille:

Lundi 2 août. — Matin, séance générale d'ouverture, au Grand-Théâtre, place Sébastopol. Après-midi, séances des sections, Lycée Fénelon, 7, rue Jean-Sans-Peur. Soir, réception par la municipalité, au Palais-Rameau.

Mardi 3 août. — Matin, séance des sections au Lycée Fénelon. Après-midi, séance des sections au Lycée Fénelon. Soir, conférence de M. H. Poincaré, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences.

Mercredi 4 août. — Matin, séances des sections au Lycée Fénelon. Après-midi, visites industrielles (Lille, Roubaix, Tourcoing).

Jeudi 6 août. — Excursion générale (visites d'industries minières; Aniche, Sessevalle et Gayant).

Vendredi 6 août. — Séance des sections au Lycée Fénelon. Après-midi, visites scientifiques et industrielles. Soir, conférence de M. le docteur Calmette, à la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire.

Samedi 7 août. — Matin et après-midi, séances des sections; à quatre heures, assemblée générale de clôture.

Dimanche 8, lundi 9 et mardi 10 août. — Excursion finale (Gand, Bruges, Furnes et Dunkerque).

Avis: Cyclistes et Photographes, c'est aux Galeries Lilloises qu'on trouve le plus de choix pour cycles et photographie. Demander tarif. 1670-a

UNE DRAMATIQUE TENTATIVE DE SUICIDE. — Un journalier, Cornélis Licoin, âgé de 25 ans, demeurant rue des Rogations, se trouvant, mercredi matin, à cinq heures et demie, à l'estaminet Vandame, même rue, n° 206, a tenté de se suicider en se portant un terrible coup de couteau au côté gauche de l'abdomen.

Transporté aussitôt à l'hôpital de la Charité, le malheureux, dont l'état est très grave, a reçu les soins de l'interne de service.

Il a refusé de faire connaître les raisons de sa tentative de suicide.

FEUILLETON DU « JOURNAL DE ROUBAIX » du Jeudi, 29 Juillet 1909

N° 36

LE DRAME AU VILLAGE

LA VEUVE DU FOSSOYEUR

PAR LAMY DUVERGER

Du pavillon qu'il occupait, et en se tenant à l'extrémité du corridor reliant ce pavillon à la maison Wendel, il touchait de si près à la porte conduisant au jardin qu'on ne pouvait y mettre la main et l'ouvrir sans qu'il s'en rendit compte.

Et cela d'autant mieux que cette porte, une porte ancienne, en chêne, toujours la même que lors de la sortie nocturne de la veuve Javert, suivie de M. Wendel, cette porte grinçait à l'usage.

Henri s'était assis sur une chaise tout contre la porte fermée de son corridor à lui.

Il attendit longtemps, avec le coude appuyé au dossier du siège et songeant tristement.

Vers onze heures et demie, il perçut un bruit léger, un froufrou de robe, de petits pas rapides.

Ces pas s'arrêtèrent juste en face de la porte de communication avec le pavillon des la Saulaie, comme si un instinct supérieur à toute vraisemblance eût averti la jeune fille que le péril était là, à trois pas, derrière le vantail de la porte.

Henri retenait son souffle.

Il entendait son propre cœur battre à coups profonds, accélérés dans sa poitrine.

Il appuyait son mouchoir sur ses lèvres pour ne point crier.

N'était-il point arrivé à la minute la plus cruelle de toute sa vie?

Car cette sortie nocturne de Léa c'était la trahison de la fiancée, c'était l'écroulement de tous ses beaux rêves d'amour, de bonheur.

Il n'y avait point à en douter.

Après une hésitation d'une minute, ce qui paraît long dans des cas pareils, Léa continua son chemin, tira à elle, avec tant de précautions qu'elle gémit à peine, la vieille porte, et sortit dans le jardin.

Où allait-elle?

Nous savons, nous, qu'elle allait guetter contre la porte de la route d'Humécourt, et qu'elle y allait même bien à l'avance.

Henri crut qu'elle sortait dans Moranges en passant de ce côté.

Et il se demanda avec une curiosité angoissée quel était le jeune homme de Moranges qui avait pu lui voler le cœur de Léa.

Si elle ne lui avait point fait la déclaration précédente sur sa parfaite insensibilité à son endroit, il eût naïvement cru que ses sorties cachaient une œuvre de charité.

Mais maintenant tout s'expliquait: on ne l'aimait plus, on lui avait signifié son congé parce qu'on en aimait un autre.

Et c'était cet autre, qu'au mépris de toute retenue, même pour une jeune fille élevée très librement, on allait visiter mystérieusement.

Henri souffrait trop horriblement pour avoir envie de se coucher, de dormir.

Il resta donc, écrasé, pleurant, là sur sa chaise.

Et il y resta près de trois heures.

Ce qui le confirma dans cette supposition fausse que Léa quittait la maison et allait même assez loin.

« Peut-être était-ce à Humécourt?

« A Humécourt où son pauvre père avait donné sa vie pour l'ingrate!

« C'était odieux! »

Non elle n'allait point à Humécourt, mais à Humécourt elle eût bien dû rester dans le large berceau des deux jumelles pour le salut de toute la famille de la Saulaie!

Il n'avait point eu le courage de la suivre cette fois.

Mais il se promit de mieux prendre ses mesures à la prochaine escapade.

A l'extrémité de l'allée, conduisant à la porte du mur, puis loin encore que cette porte il y avait une fosse murée, fosse à jour et dissimulée par une haie d'arbres verts.

Dans cette fosse on jetait tous les détritus du jardin.

Quand à nouveau Henri de la Saulaie constata de l'énervement chez Léa et la vit remonter chez elle tout de suite après le repas, il s'en fut, lui, au jardin, jeta de vieux paillassons de couche sur les détritus et s'y allongea derrière la haie épaisse des arbres verts.

La nuit, relativement sèche, était de plus excessivement obscure.

Il ne courait donc aucuns risques d'être surpris dans son observatoire, même à deux pas on ne l'y eût point aperçu.

A minuit moins le quart, il entendit des pas dans l'allée.

Il souleva sa tête, la passa entre deux troncs de tuyas et essaya de distinguer.

Une autre personne n'eut rien vu et surtout rien précisé.

Mais il connaissait trop bien Léa pour un pas reconnaître sa démarche aux mouvements très vagues du fantôme de l'allée.

Il entendit et fut stupéfait de constater qu'après avoir ouvert la porte et penché la tête au dehors, elle rentrait en fermant.

« Avait-elle donc entendu un bruit supect sur le chemin d'Humécourt?

« Non, elle ne sortait pas, elle guettait.

« Ce n'était point elle qui allait au rendez-vous.

« C'était l'autre qui y venait.

« Tant mieux, on saurait de qui il s'agissait sans se livrer à une poursuite difficile, compromettante. »

Et Henri de la Saulaie, se couchant à plat sur ses paillassons, laissa les minutes s'écouler.

Léa marchait d'un bout à l'autre de l'allée.

Quelque fois le bas de sa robe, de l'autre côté de la haie d'arbres verts n'était pas à plus d'un mètre de la tête d'Henri.

Il en frôlait presque la traine avec ses lèvres, et le parfum préféré de la jeune fille lui parvenait

Il l'entendait murmurer: « Trop tôt encore... Viendra peut-être pas... »

Enfin elle ne marcha plus et se colla contre la porte, clef en main.

Henri distingua parfaitement, au bout de dix minutes environ, un pas rapide et assez lourd, un pas d'homme fatigué et trébuchant dans les ténèbres, par-dessus le mur de clôture.

Léa les avait entendus aussi, ces pas.

D'avance elle tourna la clef dans la serrure et s'apprêta à tirer la porte à elle.

Mais toujours défiante, rusée, elle attendit le signal convenu, trois coups rapides puis trois espacés, avant d'ouvrir.

Si quelquefois c'eût été un étranger, un espion, un piège tendu?

Le piège tendu, l'espion, ils étaient par derrière et non par-devant.

Anatole Javert frappa, entra.

Et Henri de la Saulaie reçut un coup de poignard en plein cœur.

L'homme était de haute taille.

Il n'avait point encore prononcé une parole.

Qui était-ce?

Peu importait du reste maintenant à Henri de la Saulaie.

Quel qu'il fut, il était le voleur de bonheur pour lui et le voleur d'honneur pour celle qui avait été sa fiancée.

Et il le haïssait bien tout en se demandant néanmoins si ce n'était pas plutôt elle, elle la parjure, elle, qui pendant si longtemps lui avait laissé croire qu'elle n'aimait que lui, qu'elle n'aimerait jamais que lui, si ce n'était pas plutôt elle qu'il devait haïr.

Car cet homme, après tout, n'avait point d'engagements avec lui, ne le connaissait pas, n'avait pris que ce que l'autre lui avait laissé prendre, en retirant au fiancé ce qui lui appartenait de droit.

Il écouta cependant, essaya de mieux voir.

Impossible, la nuit était trop épaisse.

Léa et son compagnon, s'étaient assis sur le banc du berceau.

Ils parlaient maintenant.

Mais leurs voix n'arrivaient que comme un murmure.

On eût pu croire qu'ils avaient le pressentiment qu'on les écoutât.

La chaleur de leurs confidences, n'était cependant point suffisante sans doute pour leur permettre de lutter contre le froid de cette nuit de novembre.

Ils se levèrent et se mirent à marcher rapidement.

Seulement comme Léa voulait retarder autant que possible l'heure du départ, elle s'éloignait instinctivement de la porte afin d'enlever à Anatole l'idée de l'ouvrir et de s'en aller, excepté à la dernière minute.

Elle le tenait donc dans la partie de l'allée la plus éloignée de la fosse où Henri était caché.

Pour cette raison encore peut-être qu'à cause des bâtiments on y était plus à l'abri du vent.

En tous cas, Henri n'entendait rien de distinct et se doutait seulement du passage d'ombres à une certaine distance.

Il était certain que le couple n'était pas entré dans la maison, voilà tout.

Comme lui-même ne pouvait y rentrer, sans s'exposer à une rencontre, force lui fût, alors même qu'il ne l'eût pas désiré, puisqu'il n'avait plus grand'chose à apprendre, force lui fût de se tenir coi là où il était.

Un peu avant trois heures il comprit que l'homme et la jeune fille revenaient vers la porte pour un départ, et quittant la fosse, il se leva, se tint debout confondu avec l'arbre le plus rapproché de cette porte.

(à suivre).